

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2010**

57/2010 : "aménagement de jeux extérieurs dans les écoles"

AMENAGEMENT DE JEUX EXTERIEURS DANS LES ECOLES

Mme **BATREAU** présente le rapport.

De récents contrôles ont permis de déclarer non-conformes certains jeux extérieurs placés dans les écoles maternelles de la Ville. Ces jeux ont donc été retirés.

Il convient de procéder à leur renouvellement. Dans cette perspective, des devis ont été recherchés, faisant apparaître un coût global d'acquisition à 8.326,00 € HT.

Une subvention exceptionnelle dans le cadre d'une réserve parlementaire peut être sollicitée auprès d'un Sénateur, dans la limite de 50% du montant hors taxes de l'opération.

C'est la raison pour laquelle il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer afin de solliciter cette subvention exceptionnelle.

Considérant la nécessité de pourvoir au changement de jeux extérieurs dans deux écoles maternelles,

Considérant le projet d'acquisition estimé à 8.326,00 € HT

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**

DECIDE du changement de jeux extérieurs dans deux écoles maternelles pour un montant estimé à 8.326 € HT,

SOLLICITE une subvention exceptionnelle dans le cadre d'une réserve parlementaire auprès d'un Sénateur de l'Essonne pour réaliser en 2011 l'opération sus-visée.

Etréchy ensemble et solidaires